

## Conditions d'entrée générale destinées aux invités voyageant avec des animaux de compagnie

WestJet accepte les petits animaux de compagnie en cabine et dans le compartiment des bagages enregistrés à bord de la plupart de ses vols internationaux. Les chats et les chiens ne sont pas acceptés en cabine ni en soute à bord de vols à destination ou en provenance de la Barbade, d'Hawaï, de l'Irlande ou de la Jamaïque, ou faisant escale dans ces pays. Même si WestJet accepte des animaux de compagnie autres que des [chats et des chiens](#), d'autres types d'animaux pourraient ne pas être permis ou exiger des conditions d'entrée supplémentaires dans d'autres pays. Veuillez consulter un vétérinaire ou communiquer avec les autorités gouvernementales concernant le pays de destination visé. Une liste à cet effet se trouve ci-dessous.

### Canada

- Les chats et les chiens peuvent entrer au Canada à condition de présenter un certificat de vaccination contre la rage. La liste complète des conditions d'entrée des chiens, des chats et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) se trouve sur le [site Web de l'Agence canadienne d'inspection des aliments](#).

### États-Unis

Les conditions d'entrée des chats et des chiens de compagnie aux États-Unis (sauf à Hawaï) sont les suivantes :

- La plupart des chiens (à l'exception des chiots âgés de moins de trois mois) voyageant aux États-Unis exigent de présenter un certificat valide délivré par un vétérinaire agréé et dans lequel est indiqué que le chien a reçu un vaccin contre la rage au moins un mois avant son entrée aux États-Unis. Le certificat doit inclure la date du vaccin et de son expiration (si aucune date d'expiration n'est indiquée, le vaccin ne doit pas avoir été inoculé plus de 12 mois avant l'entrée).
- Les chiens peuvent faire l'objet d'une inspection aux points d'entrée et se voir refuser l'entrée aux États-Unis s'ils montrent des signes évidents de maladies infectieuses transmissibles aux humains.
- Si un chien semble malade, un examen détaillé effectué par un vétérinaire agréé, aux frais de son propriétaire, pourrait être exigé au point d'entrée.
- Il n'existe pas de réglementation sur la vaccination des chats; néanmoins, certains États peuvent avoir leurs propres exigences. Il est recommandé de vérifier avec l'État et les autorités sanitaires locales de votre destination finale avant votre départ.

Des renseignements complets sur les vaccinations et l'importation de chiens, de chats et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) aux États-Unis se trouvent sur le [site Web Centers for Disease Control and Prevention](#).

### Antigua et Barbuda

Les conditions d'entrée des chats et des chiens de compagnie sont très sévères. Un permis d'importation, un certificat de vaccination contre la rage, un certificat de santé, une attestation du port

d'une micropuce d'identification, une attestation de test de détection d'anticorps contre la rage, un carnet médical et de vaccination, une attestation de traitement contre les parasites et l'annonce de la date et l'heure d'arrivée doivent être obtenus avant le départ. Des renseignements complets concernant l'entrée, ainsi qu'une liste des races d'animaux et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) interdits peuvent être obtenus en communiquant avec la Veterinary and Livestock Division d'Antigua, par téléphone, au 1-268-460-1759, ou par [courriel](#).

Pour des références supplémentaires, vous pouvez consulter le [site Web du gouvernement d'Antigua et Barbuda](#).

### **Aruba**

Pour entrer à Aruba, vous devez présenter pour votre chien ou chat un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire. Un certificat d'inoculation du virus de la rage et une attestation du port d'une micropuce d'identification sont également exigés avant d'entrer à Aruba. Des renseignements précis concernant l'entrée, y compris des restrictions sur le pays d'origine et de résidence, et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en communiquant avec le Veterinary Service d'Aruba, par téléphone, au 011-297-585-0400, ou par [courriel](#).

Pour des références supplémentaires, veuillez consulter le site [VisitAruba.com](#).

### **Bahamas**

Les chats et les chiens peuvent entrer aux Bahamas à condition de présenter un permis d'importation dûment rempli avant le départ. Le permis peut être obtenu auprès du ministère de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie (Nassau). Un certificat de vaccination ainsi qu'un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire doivent aussi être présentés. Des renseignements complets sur des conditions supplémentaires concernant les chats, les chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en communiquant avec le département de l'Agriculture, par téléphone, au 242-325-7502, ou par [courriel](#).

Pour des références additionnelles, vous pouvez également consulter le [site Web du gouvernement des Bahamas](#).

### **Barbade**

En raison des conditions strictes concernant le transport d'animaux vivants régi par le gouvernement local, nous n'acceptons pas d'animaux de compagnie à bord de vols à destination de la Barbade.

### **Bermudes**

Les chats et les chiens peuvent entrer aux Bermudes à condition de présenter un permis d'importation dûment rempli avant le départ. Vous pouvez vous procurer ce permis auprès du département de la Protection environnementale. Un certificat de vaccination et un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire, une attestation du port d'une micropuce d'identification ainsi qu'un carnet de vaccination contre la rage doivent aussi être présentés. Des détails complets sur toutes les conditions d'entrée concernant les chats, les chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en communiquant avec les autorités, par téléphone, au 441-236-4201, ou par [courriel](#).

Pour des références additionnelles, veuillez consulter le [site Web du département de la Protection environnementale du gouvernement des Bermudes](#).

### **Îles Caïmans**

Les conditions d'entrée des chats et des chiens de compagnie sont très sévères. Un permis d'importation ou un passeport des îles Caïmans pour animaux de compagnie est exigé, en plus d'un certificat d'inoculation du virus de la rage, d'un certificat de santé, d'une attestation du port d'une micropuce d'identification, d'une attestation de test de détection d'anticorps contre la rage et d'une attestation de traitement contre les tiques et les ténias (vers solitaires). Toutes ces conditions doivent être remplies avant le départ. Des renseignements complets concernant l'entrée, ainsi qu'une liste des races d'animaux et d'autres types d'animaux de compagnie interdits (espèces) peuvent être obtenus en communiquant avec les services vétérinaires du département de l'Agriculture des îles Caïmans, par téléphone, au 345-947-3090, ou par [courriel](#).

### **Costa Rica**

Les chats et les chiens peuvent entrer au Costa Rica à condition de présenter un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire, une attestation de traitement contre les parasites et les tiques, un carnet de vaccination et l'annonce de la date et l'heure de l'arrivée. Des renseignements complets concernant l'entrée des chats, des chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus du service national de santé animale (SENASA) par téléphone, au 506-2587-16-00 ou 506-2260-83-00, ou par [courriel](#).

Pour des références additionnelles, veuillez consulter le [site Web de l'ambassade du Costa Rica au Canada](#).

### **Cuba**

Les chats et les chiens peuvent entrer à Cuba à condition de présenter un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire ainsi qu'un certificat de vaccination. Nous vous recommandons de vérifier que l'hébergement que vous avez réservé accepte les animaux de compagnie parce que bon nombre d'hôtels ne les acceptent pas.

Des renseignements complets concernant les chats, les chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en appelant au Bureau de tourisme de Cuba au 416 362-0700.

### **Curaçao**

Les chats et les chiens peuvent entrer à Curaçao à condition de présenter au préalable un certificat international officiel de santé animale, une attestation de vaccination contre la rage, une attestation du port d'une micropuce d'identification ainsi qu'une attestation de traitement contre les parasites. Des renseignements complets concernant l'entrée des chats, des chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en communiquant avec les autorités, par téléphone, au 5999-461-4000, ou par [courriel](#).

### **République dominicaine**

Les chats et les chiens peuvent entrer en République dominicaine à condition de présenter un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire ainsi qu'un certificat de vaccination contre la rage. Nous vous recommandons de faire traduire les documents en espagnol et attester par une ambassade dominicaine. Des renseignements complets concernant l'entrée des chats, des chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en communiquant avec l'ambassade de la République dominicaine, par téléphone, au 613 569-9893, ou avec la Direction générale du bétail, au 809-535-9689.

**Irlande**

En raison des conditions strictes sur le transport des animaux vivants régi par le gouvernement local, nous n'acceptons pas d'animaux de compagnie à bord de vols à destination de l'Irlande, exception faite des [chiens de service](#). Veuillez consulter la section sur les [animaux d'assistance](#) pour en savoir plus sur les vols en compagnie d'un chien de service.

**Jamaïque**

En raison des conditions strictes sur le transport d'animaux vivants régi par le gouvernement local, nous n'acceptons pas d'animaux de compagnie à bord de vols au départ et à destination de la Jamaïque. Veuillez consulter la section sur les [animaux d'assistance](#) pour en savoir plus sur les vols en compagnie d'un chien de service.

**Mexique**

Les chats et les chiens peuvent entrer au Mexique à condition de présenter un certificat de santé animale et un certificat ou une carte de vaccination datant d'un an ou moins, dans lequel il est spécifié que l'animal a été vacciné contre la rage dans l'année.

Des renseignements complets concernant les chats, les chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus sur le site Web [Servicio Nacional de Sanidad Inocuidad y Calidad Agroalimentaria \(SENASICA\)](#), ou en communiquant avec le gouvernement du Mexique par [courriel](#).

**Porto Rico**

Les chats et les chiens peuvent entrer à Porto Rico à condition de présenter un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire, un certificat de vaccination contre la rage ainsi que des médailles d'identification. Des renseignements complets concernant toutes les conditions d'entrée des chats, des chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en appelant les Services vétérinaires au 787-796-1650.

**Sainte-Lucie**

Les conditions d'entrée pour les chats et les chiens sont très sévères. Un permis d'importation, un certificat d'inoculation du virus de la rage, un certificat de santé animale, une attestation du port d'une micropuce d'identification, une attestation de test de dépistage d'anticorps de la rage, une attestation de traitement contre les tiques, les ténias (vers solitaires) et les parasites, une attestation de vaccination contre les maladies usuelles, une attestation de test de dépistage de ver du cœur et l'annonce du numéro de vol, de la date et l'heure de l'arrivée doivent être présentés avant le départ. Des renseignements complets concernant l'entrée, ainsi qu'une liste des races d'animaux et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) interdits peuvent être obtenus en communiquant avec la division des Services vétérinaires et du bétail, par téléphone, au 758-454-3470 ou 758-454-6254, ou par télécopieur, au 758-454-5932.

**Saint-Martin**

Les chats et les chiens peuvent entrer à Saint-Martin à condition de présenter un certificat de santé animale délivré par un vétérinaire ainsi qu'un certificat de vaccination contre la rage. Des renseignements complets concernant l'entrée des chats, des chiens et d'autres types d'animaux de compagnie (espèces) peuvent être obtenus en appelant au Bureau de tourisme de Saint-Martin au 721-542-2337.

### **Trinidad et Tobago**

Les conditions d'entrée des chats et des chiens de compagnie sont très sévères. Un permis d'importation, une attestation de vaccination contre la rage, un certificat de santé animale, une attestation de port d'une micropuce d'identification, une attestation de test de dépistage d'anticorps contre la rage, une attestation de traitement contre les parasites et l'annonce de la date et l'heure de l'arrivée doivent être présentés avant le départ. Des renseignements complets concernant l'entrée, ainsi qu'une liste des races d'animaux et des types d'animaux de compagnie (espèces) interdits peuvent être obtenus en communiquant avec la division sanitaire et de la production animale, par téléphone, au 648-625-5997, ou par [courriel](#).

Pour des références additionnelles, veuillez consulter le [site Web du ministère de la Production alimentaire de Trinidad et Tobago](#).

### **Turques et Caïques**

Les conditions d'entrée pour les chats et les chiens sont très sévères. Les services de santé animale exigent un permis d'importation ou un passeport pour animaux de compagnie, ainsi qu'une attestation de vaccination et de test de dépistage d'anticorps contre la rage, un certificat international de santé animale, une attestation de port d'une micropuce ou d'un tatouage d'identification, une attestation de vaccination contre des maladies usuelles comme la maladie de Lyme (pour les chiens), une attestation de traitement contre les tiques, les ténias (vers solitaires) et les parasites et une vérification que l'animal de compagnie a bel et bien été châtré ou castré. De plus, les services de santé animale doivent être avisés avant le vol prévu du nom de la compagnie aérienne, du numéro de vol, de la date et l'heure de l'arrivée et du point d'entrée. Des renseignements complets concernant l'entrée des chats et des chiens, ainsi qu'une liste des races d'animaux et des types d'animaux de compagnie (espèces) interdits peuvent être obtenus en communiquant avec les services de santé animale, par téléphone, au 649-946-5801, ou par [courriel](#).

Pour des références additionnelles, veuillez consulter le [site Web du gouvernement de l'archipel de Turques et Caïques](#).